

AVIS D'APPEL D'OFFRES National Ouvert N°04/AONO/RN/D42/CDPM/2022 du 14 octobre 2022, pour les travaux de construction d'une adduction d'eau potable à DOUMO, Arrondissement de MAYO OULO, Département de MAYO- LOUTI, Région du NORD

1. Objet

Dans le cadre, de l'exécution des travaux en titre, le Préfet du Département du MAYO LOUTI, Maître" d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- ^ La présentation du projet d'exécution;
- ^ La réalisation et équipement du forage
- ^ L'installation d'une pompe solaire
- la construction d'une conduite de refoulement
- la construction du château d'eau
- la construction d'un réseau de distribution
- la construction des bornes fontaines

- les essais et mise en service du reseau y compris toutes suggestions
- la formation du comité de gestion et remise des plans de recollement du réseau

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération des études préalables est de **15 000 000 (quinze millions) de Francs CFA.**

4.Allotissement

Les travaux sont en lot unique

5.Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées, au Cameroun ayant une expérience dans le domaine.

6.Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissements Publics (BIP) de la République du Cameroun de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 5694 195 05 110000 523412 337

7.Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de GUIDER Secrétariat Particulier, Téléphone-: 222 39 51 14/ 222 39 51 01 dès publication du présent avis

8.Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secretariat particulier de la Préfecture de GUIDER, Téléphoné ; 222 39 51 14/22 39 51 01 dès publication du présent avis par voie de presse écrite (JDM, Cameroon tribune) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite structure contre versement d'une somme non remboursable de 30 000 (Trente mille) francs, CFA payable au Trésor public

9.Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture de GUIDER Secrétariat particulier au plus tard le 04 NOV 2022 à **13 heures** et devra porter la mention:

Avis d'appels d'offres National Ouvert en procédure d'urgence

N° 04/AONO/RN/D42/CDPM/2022 du 14 octobre 2022

pour les travaux de construction d'une adduction d'eau potable à DOUMO, Arrondissement de MAYO OULO, Département du MAYO LOUTI, Région du NORD

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois maximum.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant de 300 000 (trois cent mille) francs CFA et Valable pendant trente (30) jours au delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conforme par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies

postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de réunion de la Préfecture de Guider. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le vendredi 04 novembre 2022 à 14heures précises, heure locale, par la commission départementale de passation des marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14.Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1.1 Offre Administrative

Absence de ta Caution de soumission;
Fausse déclaration ou pièce falsifiée

1.2 Offre Technique

Fausse déclaration ou pièce falsifiée
Non possession en propre ou en location d'un atelier de foration (pieces justificatives : copie certifiée de la carte grise ou attestation de dédouanement si matériel en propre et attestation de location dûment signee de deux parties et certifiée par une autorité compétente assortie de la copie certifiée de la carte grise si matériel en location);

n'avoir pas justifié de réalisation au cours des trois (03) dernières années (2021, 2020 et 2019) des projets similaires de montant cumulé au moins égal à 15 000 000 (quinze millions) F CFA (pièces justificatives: copie première et dernière page

des contrats, et PV de réception provisoire ou définitif)

- Attestation, de solvabilité financière de montant supérieur ou égal à six millions (6,000 000) de F CFA

Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;

Absence de planning d'exécution des travaux

- Note technique inférieure: à T3 oui sur 17 critères

1.3 Offre financière

Offre financière incomplète ;

Non-conformité du modèle de soumission

Absence d'un prix unitaire quantifié

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

situation financière:

Expérience;

Personnels ;

Matériels ;

Méthodologie d'exécution des travaux et planning

présentation générale des offres

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat particulier de la Préfecture de GUIDER

[Télécharger la pièce d'origi](#)